

Durée : 1h45

Longueur : 5 km

Balisage : bleu +!

▼ 790 m ▲ 853 m

Dénivelé : + 135 m

Facile

Cette boucle qui fait le tour du château du Ligonès est jalonnée par un moulin à eau, un chêne pluri centenaire et par le tablier du viaduc de Garabit, œuvre de Gustave Eiffel et de Léon Boyer. En entendant la cloche de l'école, dépêchez-vous et venez découvrir un des sites de l'écomusée de Margeride : l'école de Clémence Fontille avec sa salle de classe de 1932.

Sur le parcours, les pauses buissonnières sont matérialisées par un piquet en granite. Il comporte un chiffre romain correspondant à un thème développé dans le descriptif ci-après.



L'école de Clémence Fontille : Pour connaître les jours et horaires d'ouverture de ce site, veuillez contacter l'Ecomusée de Margeride au 04.71.23.43.32.  
<http://ecomuseedemargeride.fr>

Topo-guide de référence :  
*Les Chemins des écoliers entre Margeride et Truyère*  
 Bureau de Tourisme de la Margeride  
[www.pays-saint-flour.fr](http://www.pays-saint-flour.fr)

Aménagements et entretien du circuit :  
 Saint-Flour Communauté  
[www.saint-flour-communaute.fr](http://www.saint-flour-communaute.fr)

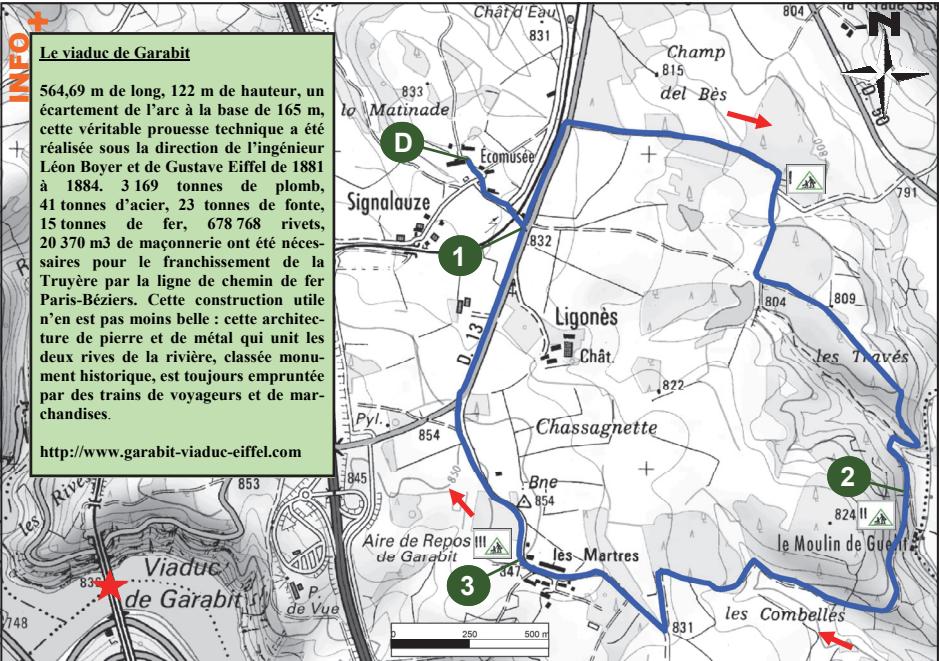
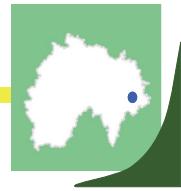
Credit photo BTMT

Vous souhaitez noter et/ou signaler un problème sur cet itinéraire :  
[www.rando.cantal.fr](http://www.rando.cantal.fr)

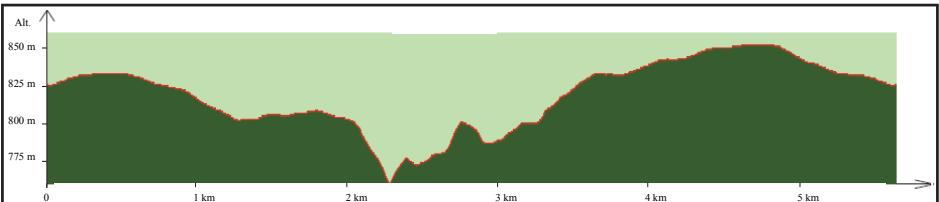
Fiche Rando PDIPR 15  
 Edition 2018 - Tous droits réservés

## Chemin des Écoliers

SIGNALAUZE - RUYNES EN MARGERIDE



CRAIG - SCAN 25 © IGN 2009 - Licence n°2009 - CISE27-250 - Reproduction interdite.



**D** Depuis Ruynes en Margeride, prendre la D 13 sur 4,5 km en direction du viaduc de Garabit. Le départ se situe sur le parking de l'école de Clémence Fontille à Signalauze.

**1** Traverser la voie ferrée, continuer jusqu'à la D 13, tourner à gauche et suivre la route sur 350 mètres puis prendre le GR® 4 à droite. Suivre le sentier tout droit, en direction du Moulin de Guélit.

**2** Au piquet de granit juste avant le moulin de Guélit, prendre à droite le chemin qui monte dans la forêt, le suivre jusqu'à une petite route puis tourner à droite pour arriver au village des Martres.

**3** Sortir du village puis suivre sur la droite la D 13, passer devant un chêne remarquable, tourner à gauche, franchir la voie ferrée puis continuer jusqu'à l'école de Signalauze.

### Les pauses buissonnières :

Au départ : école de Clémence Fontille Youpi ! L'école est finie. Les enfants de Combechalde, La gare de Ruynes, de Beauregard, des Martres, des Molèdes et d'autres hameaux et villages des alentours empruntent le chemin du retour. Cette école qui est aujourd'hui l'un des sites de l'écomusée de Margeride

ride a accueilli des élèves jusqu'en 1983. Il ne restait plus que trois filles et un garçon !

Après avoir accompli votre périple sur le chemin des écoliers, venez découvrir la salle de classe de 1932.

**Borne 1** – Après avoir franchi la voie ferrée, vous empruntez un large chemin bordé par des bois de pins sylvestres. Il contourne le château du Ligonès qui date du XV<sup>e</sup> siècle (profondément remanié) qui servit de poste de commandement à la Résistance pour la constitution du Maquis du Mont-Mouchet durant la seconde guerre mondiale. À gauche du chemin, le paysage s'ouvre : les Monts de la Margeride s'étendent à perte de vue. On aperçoit un haut bâtiment au premier plan : il s'agit du hameau de la Prade Basse (le pré bas).

**Borne 2** – Le moulin de Guélit a appartenu à la famille Dantil de Ligonès, propriétaire du château du même nom. Les enfants de ce moulin à farine, situé sur le ruisseau de la Roche, allaient à l'école à Signalauze. Ils montaient par le chemin des lavandières qui venaient du village des Martres rincer leur linge au ruisseau. Ce dernier avait de nombreux usages : une pompe permettait de monter l'eau dans un tuyau jusqu'au château d'eau de la gare de Ruynes en Margeride, appelé le

« beffroi » par les gens du pays. Du temps des locomotives à vapeur, ce bâtiment insolite abrite deux cuves remplies d'eau qui étaient utilisées pour alimenter leurs chaudières entre Saint-Flour et Saint-Chély d'Apcher en Lozère et deux logements pour les canonniers.

**Borne 3** – Le village des Martres est situé juste au dessus de la vallée de la Truyère. Les enfants se retrouvent sur le couderc, la place du village, pour partir à l'école de Signalauze. Certaines des maisons sont isolées, d'autres sont organisées en barriade. C'est une barre de maisons, de bâtiments agricoles qui sont accolés. Toutes les habitations ont leur façade tournée vers le midi, pour profiter durant la journée du maximum d'ensoleillement. Un peu plus loin, vous pouvez apercevoir le tablier métallique du viaduc de Garabit, puis au bord de la route, près du château, un chêne plusieurs fois centenaire, que les élèves de l'école de Signalauze connaissent bien.

*Quelques rappels:*

*Le balisage des itinéraires de petite randonnée :*

*Il est matérialisé à la peinture.*

*un trait indique la continuité du tracé,*

*Tourner à droite,*

*Tourner à gauche,*

*X une croix, c'est la mauvaise direction.*

*Les itinéraires de petite randonnée de moins de 2 h de marche hors pauses sont balisés en bleu*

*Les itinéraires de petite randonnée de 2h de marche à moins de 4h de marche hors pauses sont balisés en jaune*

*Les itinéraires de petite randonnée de 4h de marche à 7h de marche hors pauses sont balisés en vert*

*Le balisage peinture peut être renforcé par de la signalétique directionnelle lorsque le terrain l'impose.*



*Le dénivelé positif:*

*C'est la somme des montées de l'itinéraire. Exprimé en mètres, il renseigne sur l'intensité de l'effort à fournir. 100 mètres de dénivelé positif à pied revient à réaliser environ 1 km sur un terrain plat. Pour un bon marcheur il faut environ 1h pour gravir une montée de 400 mètres.*

*En moyenne montagne, la progression d'un marcheur est d'environ 3,5 km/h.*

## Pour une randonnée sans souci



**Terre de randonnées par excellence, avec des sites prestigieux ou secrets, le Cantal vous convie à partager les bonheurs rares qu'offre un environnement préservé dans sa richesse et son authenticité.**

Néanmoins, ce pays réserve ses nombreux charmes à ceux qui l'abordent avec respect et lucidité, qui savent allier plaisir et sécurité et tendre la main aux hommes qui, tous les jours, façonnent par leur travail ces paysages d'une exigeante beauté.

Pour « prendre son pied » sur les chemins de balade, il faut aussi savoir où le poser... Voici quelques règles simples de « savoir-randonner » qui vous permettront de savourer sans souci, une balade inoubliable :

- se renseigner sur la météo ainsi que sur l'itinéraire,
- emporter le nécessaire du randonneur prévoyant (chaussures de rando, sac à dos, crème solaire, pique-nique, bidon d'eau, fiche rando, topo-guide, carte IGN à jour),
- éviter de partir seul et indiquer à son entourage le parcours choisi,
- ne pas quitter les sentiers balisés,
- ne pas randonner accompagné d'un chien dans les zones d'estives,
- ne pas s'approcher des troupeaux ou caresser une vache,
- refermer les clôtures à la traversée des pâturages,
- ne pas déposer d'ordures ou tout autre objet indésirable,
- ne pas fumer ou faire du feu,
- ne pas camper,
- ne cueillir aucune plante,
- en cas d'orage, quitter rapidement les sommets et les lignes de crête. Chercher un abri en évitant absolument les arbres isolés et les rochers qui attirent la foudre,
- En cas d'accident justifiant un secours, rejoindre au plus vite la route ou les habitations proches et téléphoner au 17 ou 18, en précisant au mieux la localisation et la gravité de l'accident.

Dans tous les cas, ne sous-estimez pas la moyenne montagne, dite « montagne à vaches », ni les vaches elles-mêmes... Adaptez votre comportement à vos capacités personnelles, à l'état naturel des lieux et aux dangers prévisibles sur des chemins de randonnée. En suivant ces quelques conseils, fondés sur le simple bon sens et le respect d'autrui, vous randonnerez dans les meilleures conditions de sécurité. Vous éviterez, en outre, que votre responsabilité soit engagée dans d'éventuels dommages ou accidents ou que les propriétaires et les agriculteurs refusent légitimement le passage à ceux qui vous suivront. Un « contre-pied » dont pâtiraient tous les randonneurs.

**La météo dans le Cantal:**

[www.meteofrance.com](http://www.meteofrance.com)  
Tel : 08 99 71 02 15

**Numéros d'urgence:**

**15 S.A.M.U**  
**17 police**  
**18 pompiers**  
**112 numéro d'urgence européen**

L'aménagement et l'entretien de cet itinéraire comme la rédaction de cette publication ont été réalisés par la communauté de communes Saint-Flour Communauté. Aussi, le Conseil départemental du Cantal ne saurait être tenu responsable d'un quelconque défaut d'entretien sur le terrain ou d'erreurs concernant le descriptif de l'itinéraire.